VersaillesGrandParc
communauté d'agglomération

# DÉLIBÉRATION
## N° 2012-04-36

Extrait du registre des délibérations du

**CONSEIL COMMUNAUTAIRE**
Séance du 11 avril 2012

**Président :** Monsieur François de MAZIÈRES

**Sont présents** : M. Claude JAMATI, M. Claude VUILLIET, Mme Dominique CONORT (pouvoir de Mme Roselyne LECOMTE), M. Patrick CONFETTI, M. Michel COLIN, M. Jean-François PEUMERY, M. Bernard DEBAIN, M. Olivier LEBRUN (pouvoir de M. Michaël THOMAS), M. Gilles PANCHER, Mme Stéphanie BANCAL, Mme Françoise GUYARD, M. Alain LOPPINET, Mme Véronique BANULS, M. Christian JOUANE (pouvoir de M. Hervé HOCQUARD), M. Alain-Louis MIE, Mme Martine ARNAL, M. Olivier COLLO (pouvoir de M. Jean-Philippe MALLE), M. Alain ERNIE, M. Georges DUTRUC-ROSSET (pouvoir de M. Jean-Marc LE RUDULIER), M. Jean-Roch GAILLET (pouvoir de M. Jean-Luc PESSEY), M. Pierre-Yves STUCKI, Mme Pascale RENAUD (pouvoir de M. Kamel EL FEDIL), M. Gilles CURTI (pouvoir de M. Jacques BELLIER), M. Ludovic JAMET (pouvoir de Mme Frédérique KIBLER), M. Philippe LEQUAIN, Mme Odile GUERIN, M. Jean-Michel DESCH, Mme Nathalie KRAMER, M. Jean-Philippe BARRET, M. Alain-Michel LAMBERT, M. Philippe NOYER, Mme Dana SOLECKI, Mme Daniella TROCHU, M. Christian MAMY, M. Guy HEMET, M. Olivier FRAUDEAU, M. Christophe BOLLENGIER, Mme Marie-Annick DUCHÊNE (pouvoir de Mme Marie BOELLE), M. Alain NOURISSIER, M. Thierry VOITELLIER, M. Jean-Marc FRESNEL, Mme Magali ORDAS, M. Michel SAPORTA, M. Arnaud MERCIER, M. Laurent DELAPORTE, Mme Martine SCHMIT, Mme Liliane HATTRY, Mme Anny BOURACHOT-ROUCAYROL, M. Hervé FLEURY, M. François LAMBERT (pouvoir de Mme Marie SENERS), Mme Christine de la FERTE (pouvoir de M. Michel BANCAL), M. Jean-Michel ISSAKIDIS (pouvoir de M. Roland de HEAULME), Mme Pascale ROCHERON (pouvoir de M. Jean GUILBERT).

**Absents excusés** : M. Hervé HOCQUARD (pouvoir à M. Christian JOUANE), M. Jacques BELLIER (pouvoir à M. Gilles CURTI), M. Jean-Philippe MALLE (pouvoir à M. Olivier FRAUDEAU), M. Jean-Marc LE RUDULIER (pouvoir à M. Georges DUTRUC-ROSSET), M. Jean-Luc PESSEY (pouvoir à M. Jean-Roch GAILLET), M. Kamel EL FEDIL (pouvoir à Mme Pascale RENAUD), Mme Roselyne LECOMTE (pouvoir à Mme Dominique CONORT), Mme Frédérique KIBLER (pouvoir à M. Ludovic JAMET), Mme Catherine LAPORTE-WEYWADA, M. Frédéric BUONO, M. Marc EMONET, M. Michel BANCAL (pouvoir à Mme Christine de la FERTE), Mme Marie BOELLE (pouvoir à Mme Marie-Annick DUCHÊNE), M. Erik LINQUIER, Mme Marie SENERS (pouvoir à M. François LAMBERT), M. Jean GUILBERT (pouvoir à Mme Pascale ROCHERON), M. Roland de HEAULME (pouvoir à M. Jean-Michel ISSAKIDIS), M. Michaël THOMAS (pouvoir à M. Olivier LEBRUN).

Secrétaire de séance : M. Pierre-Yves STUCKI

Date de convocation : 4 avril 2012
Date d'affichage de la convocation : 4 avril 2012

Nombre de conseillers en exercice : 72
Nombre de membres présents : 54

PREF. 78
17.04.12

7 ter, rue Porte de Buc - 78 000 Versailles - Tél. : 01 30 83 03 10 - Fax : 01 39 53 96 14

**N° de l'ordre du jour :**

**2011.04.36 : Convention de partenariat entre le collège Racine et le Conservatoire à Rayonnement Communal de Viroflay pour le fonctionnement de l'option musique.**

❑ **M. Patrick CONFETTI, rapporteur, donne lecture de la délibération.**

Depuis 2006, le collège Jean Racine et le Conservatoire à Rayonnement Communal de Viroflay mettent en œuvre ensemble un cursus avec aménagement d'horaires permettant aux élèves musiciens du collège de suivre leur scolarité tout en développant des compétences musicales et des pratiques collectives affirmées.

Ce partenariat connaissant un essor important au fur et à mesure des années, tant par le nombre d'élèves touchés de la 6ème à la 3ème que par les projets artistiques développés, il convient de renouveler et de renforcer la convention de partenariat préalablement établie entre le collège et la ville de Viroflay.

Ainsi, des compléments sont apportés sur la procédure d'admission et les créneaux horaires ainsi qu'en matière de responsabilités et d'assurances. Un nouveau volet encadre la mise en œuvre de projets pédagogiques qui pourraient venir compléter les classes à option musique au profit des élèves non musiciens.

Les coûts afférents à ce cursus et au partenariat font partie intégrante du budget de Versailles Grand Parc pour le Conservatoire à Rayonnement Communal de Viroflay.

Après avoir entendu l'exposé du rapporteur,
le Conseil communautaire :

1) *adopte les termes de la convention de partenariat entre le collège Jean Racine et le Conservatoire à Rayonnement Communal de Viroflay pour fonctionnement des classes à option musique ;*

2) *autorise le Président ou son représentant à signer ladite convention ainsi que tous documents y afférents ;*

3) *dit que les dépenses et les recettes sont inscrites au budget de Versailles Grand Parc.*

Monsieur le Président soumet la délibération au vote du Conseil communautaire.
Nombre de votants : 54
Suffrages exprimés : 68 (incluant les pouvoirs)

Le projet de délibération mis aux voix est adopté à l'unanimité des suffrages exprimés.

Pour le Président,
Par délégation,

**Alain FAUVEAU**
Directeur Général des Services

7 ter, rue Porte de Buc - 78000 Versailles – Tél. : 01 30 83 03 10 – Fax : 01 39 53 96 14